

rapport annuel 12

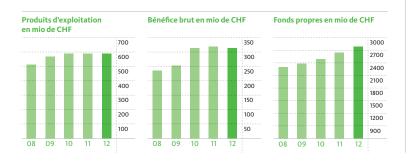
Le 55e rapport financier de la Banque Migros SA

Ratios

Comptes annuels en mio de CHF / Variation	2012	
Produits d'exploitation	593	+0,4%
Charges d'exploitation	281	+3,0%
Bénéfice brut	312	-1,9%
Résultat d'exploitation	247	-8,4%
Bénéfice de l'année	172	-1,7%
Somme du bilan	37 804	+5,5%
Prêts à la clientèle	32 704	+5,6%
Fonds de la clientèle	29 427	+7,4%
Afflux de fonds de la clientèle	1 427	-7,4%
Fonds propres ¹	2 787	+5,7%
Fortune totale des dépôts-titres de la clientèle	10 972	+2,4%
Fortune des fonds Mi-Fonds	1 973	-5,9%
Effectif du personnel ²	1 375	-1,4%
Nombre de succursales	63	-1
Normes de fonds propres		
Fonds propres pouvant être pris en compte	3 009	
Fonds propres exigibles	1 468	
Taux de couverture	205%	
Ratios		
Fonds de la clientèle en % des prêts à la clientèle	90,0%	
Rendement des fonds propres ³	9,1%	
Charges d'exploitation en % des produits d'exploitation	47,4%	

¹ y compris réserve pour risques bancaires généraux

³ résultat d'exploitation en % de la moyenne des fonds propres



Solide croissance des volumes d'affaires

La Banque Migros a profité d'un important afflux de dépôts d'épargne en 2012. Le volume des fonds de la clientèle a progressé de CHF 2,0 milliards, à CHF 29,4 milliards, ce qui correspond à la deuxième plus forte hausse enregistrée par la banque, après celle de 2008. Le volume des prêts à la clientèle a augmenté de CHF 1,7 milliard, à CHF 32,7 milliards. La qualité de crédit déjà élevée du portefeuille hypothécaire a été encore renforcée. Le produit d'exploitation s'est accru de 0,4%, à CHF 593 millions, soit le meilleur résultat de l'histoire de la banque. Le bénéfice brut a enregistré un léger repli de 1,9%, à CHF 312 millions.

Herbert Bolliger

Président du Conseil d'administration

Dr. Harald Nedwed

Président de la Direction générale

Table des matières

Avant-propos du président du Conseil d'administration	2
Commentaire sur l'exercice 2012	3
Commentaire sur les comptes annuels 2012	5
Compte de résultat 2012	7
Bilan au 31 décembre 2012	9
Tableau de financement 2012	11
Annexe aux comptes annuels	12
Informations se rapportant au bilan	16
Informations sur les opérations hors bilan	28
Informations sur le compte de résultat et autres informations essentielles	29
Rapport de l'organe de révision	31
Organigramme	32
Succursales	33

² effectif corrigé du temps partiel, places d'apprentissage à 50%

avant-propos du président du conseil d'administration

Fléchissement de la conjoncture, taux d'intérêt extrêmement bas et remontée étonnamment vigoureuse des actions: tels ont été les trois traits marquants de cet exercice 2012 globalement difficile, durant lequel on a néanmoins vu poindre certaines lueurs d'espoir. Quelques signes d'optimisme sont en effet apparus, notamment au sein de la zone euro, durement frappée par la crise. Le secteur bancaire helvétique est resté dans une zone de turbulences, en raison du différend fiscal avec l'Allemagne et les Etats-Unis ainsi que d'une pression accrue sur les marges. Compte tenu de cet environnement peu propice, la progression que la Banque Migros a connue s'avère d'autant plus réjouissante. L'exercice sous revue s'est caractérisé par une solide croissance, tant dans les fonds de la clientèle que dans les hypothèques. En 2012, la Banque Migros a ainsi enregistré le produit d'exploitation le plus élevé de son histoire.

Les banques centrales jouent plus que jamais un rôle déterminant dans l'orientation des marchés financiers. Durant l'année sous revue, elles ont continué de renforcer leur politique monétaire expansionniste, notamment au travers de rachats massifs d'emprunts d'Etat. Conséquence: les taux d'intérêt ont touché des planchers historiques dans différents pays, dont la Suisse. En décembre, le rendement de l'emprunt de la Confédération à 10 ans a momentanément plongé en dessous de 0,4%. De son côté, la Banque nationale suisse (BNS) est parvenue à défendre avec succès le cours plancher de 1,20 franc pour 1 euro introduit en septembre 2011, mesure qui a contribué à limiter l'ampleur du ralentissement conjoncturel. Le produit intérieur brut (PIB) a enregistré une hausse d'environ 1%, tandis que l'inflation est restée négative. En 2012, les actions ont généré une performance supérieure à la moyenne: le Swiss Performance Index (SPI) s'est accru de

17,7%, atteignant son plus haut niveau en quatre ans, tandis que l'indice actions mondial MSCI World a terminé l'année sur un gain de 13,2%.

La Banque Migros a profité d'un important afflux de dépôts d'épargne. Le volume total des fonds de la clientèle a ainsi progressé de CHF 2,0 milliards, à CHF 29,4 milliards. Depuis le début de la crise financière, la Banque Migros a enregistré une croissance des fonds de la clientèle à hauteur de CHF 7,6 milliards. Les prêts à la clientèle ont augmenté de CHF 1,7 milliard, à CHF 32,7 milliards, la Banque Migros restant fidèle à une politique de risque axée sur la prudence. Le produit d'exploitation s'est également inscrit en hausse de 0,4%, à CHF 593 millions, ce qui constitue un nouveau record.

L'exercice 2012 a permis à la Banque Migros de gagner des parts de marché supplémentaires. Ce développement tient à la fois à l'important capital de confiance dont la banque jouit auprès de ses clients, et à son offre de produits alliant qualité et conditions avantageuses. Je remercie ici les collaborateurs, les cadres et les membres de la direction pour le solide engagement dont ils ont fait preuve et qui a contribué au succès de la Banque Migros. J'adresse également mes remerciements sincères à nos clientes et clients pour la confiance qu'ils nous témoignent jour après jour.

Herbert Bolliger

Président du Conseil d'administration

A. Breige

commentaire sur l'exercice 2012

La Banque Migros poursuit sur la voie de la croissance. Les volumes ont nettement progressé, tant dans les hypothèques que dans les fonds de la clientèle. Le produit d'exploitation s'est lui aussi inscrit en hausse.

Evolution réjouissante dans le secteur des crédits

En 2012, les prêts à la clientèle ont augmenté de CHF 1,7 milliard (+5,6%), à CHF 32,7 milliards, la Banque Migros restant totalement fidèle à sa politique de risque prudente. A cet égard, la Banque Migros avait opté pour une application anticipée des directives plus strictes relatives à l'octroi de prêts hypothécaires, qui sont entrées en vigueur au niveau fédéral en juillet 2012. Par ailleurs, la qualité de crédit élevée du portefeuille hypothécaire a été encore renforcée durant l'année sous revue. A fin 2012, la part des opérations dites exception to policy (ETP) représentait encore 6,1% du portefeuille, contre 6,7% au terme de l'exercice précédent et 7,0% à fin 2010. Ce chiffre recouvre l'ensemble des crédits hypothécaires pour lesquels un écart par rapport aux directives d'octroi standard a été autorisé en matière de taux d'avance, d'amortissement ou de capacité financière.

Prudence en matière d'octroi de crédit

A la date de clôture du bilan, le portefeuille hypothécaire se composait à hauteur de 96,9% de prêts en premier rang sur des immeubles d'habitation présentant un taux d'avance pouvant aller jusqu'à 67% de la valeur vénale des objets financés. Les hypothèques de second rang avec un taux d'avance jusqu'à 80% ne représentaient que 2,9% du portefeuille, les prêts hypothécaires affichant un taux d'avance encore supérieur se limitant à 0,2%. Le montant moyen des crédits s'élevait à CHF 295 000 pour les propriétés par étage et CHF 390 000 pour les

maisons individuelles. Le portefeuille se constitue d'hypothèques fixes à hauteur de 90%, ce qui marque un nouveau record. En matière d'échéances, le choix s'est porté en particulier sur le long terme. Les taux hypothécaires de la Banque Migros ont atteint de nouveaux planchers historiques à 1,2%, respectivement 1,8%, pour les échéances à 5 et 10 ans. La prudence est restée de mise dans l'examen de crédit auquel les crédits privés ont été soumis, raison pour laquelle le taux de défaut a pu être maintenu à un niveau inférieur aux valeurs usuelles dans le secteur. Le volume des crédits privés a enregistré une croissance de 8,0%, à CHF 1,1 milliard.

Important afflux de dépôts d'épargne

Le volume total des fonds de la clientèle a progressé de CHF 2,0 milliards (+7,4%), à CHF 29,4 milliards. Les dépôts d'épargne et de placement, en particulier, ont affiché une croissance soutenue de CHF 1,7 milliard, à CHF 24,7 milliards. Les obligations de caisse, en revanche, se sont contractées d'environ CHF 200 millions, à CHF 1,2 milliard. Les dépôts de la clientèle ont marqué une hausse de 2,4%, à CHF 11,0 milliards.

Produit d'exploitation record

Dans un contexte peu propice, la Banque Migros est parvenue à améliorer son produit d'exploitation de 0,4%, à CHF 593 millions, soit le plus haut niveau de son histoire. En dépit d'une concurrence tarifaire acharnée, le résultat des opérations d'intérêts s'est accru de 2,6%, à CHF 478 millions, dans le secteur des prêts hypothécaires. De par la faiblesse persistante des volumes d'échanges, le résultat des opérations de commissions a reculé de 2,9%, à CHF 74 millions, tandis que le résultat des opérations de négoce s'est contracté de 9,5%, à CHF 34

millions. Les charges d'exploitation ont augmenté de 3,0%, à CHF 281 millions, principalement en raison de la hausse de 5,9% des charges matérielles, à CHF 106 millions. Celle-ci s'explique notamment par les investissements consentis dans l'e-banking. Les charges du personnel ont progressé de 1,4%, à CHF 175 millions. A fin 2012, l'effectif en équivalent temps plein s'établissait à 1375 postes (contre 1395 à fin 2011), dont 89 apprentis. Le bénéfice brut de la Banque Migros a enregistré un léger repli de 1,9%, à CHF 312 millions. Le résultat d'exploitation a reculé de 8.4%, à CHF 247 millions, en raison d'une hausse de CHF 17 millions des amortissements et correctifs de valeur par rapport au niveau exceptionnellement bas de l'an dernier.

Remboursement proactif des rétrocessions

La Banque Migros est le premier établissement bancaire à rembourser les rétrocessions perçues au cours des dix dernières années dans la gestion de fortune. Les indemnités sont versées automatiquement aux clients existants. Quelque 2700 clients sous mandat de gestion se voient ainsi dédommagés, sans avoir de démarche à faire en ce sens. A cette fin, la Banque Migros a constitué des provisions d'un montant total de CHF 4,2 millions durant l'exercice 2012. Les indemnités de distribution futures seront reversées annuellement aux clients sous mandat de gestion. Dans un arrêt de principe du 30 octobre 2012, le Tribunal fédéral a décidé que les rétrocessions perçues par la banque dans le cadre d'un mandat de gestion de fortune reviennent aux clients. L'autorité de surveillance des marchés financiers FINMA a édicté par la suite une directive imposant aux banques d'informer les clients concernés sur le montant des rétrocessions perçues.

Extension du réseau de succursales

La succursale de la Claraplatz à Bâle a été fermée à fin décembre 2012, suite à la résiliation du contrat de location par le bailleur. Les six collaborateurs de la filiale restent employés au sein de la Banque Migros. En 2013, trois nouvelles agences seront inaugurées, à Lausanne (le 15 février), à Yverdon et à Buchs (SG). Le nombre de filiales ouvertes depuis l'expansion du réseau mise en place au début 2008 s'élève ainsi à 22, pour un total de 66 succursales.

Migipig, le cochon tirelire online

En novembre 2012, la Banque Migros a lancé une plateforme novatrice qui permet une épargne collective sur Internet. Baptisé Migipig, ce portail fait le lien entre l'Internet Banking et les médias sociaux. Cette nouvelle offre se constitue d'un compte d'épargne traditionnel, doté d'une carte de compte gratuite. L'épargnant a par ailleurs la possibilité de constituer un réseau d'amis sur le portail en ligne. Enfin, Migipig permet d'accéder à des offres de partenaires attrayantes émanant d'entreprises du groupe Migros, à savoir Vacances Migros, Interio, Micasa, melectronics, m-way et SportXX.

Maintien de la stratégie en place

La Banque Migros aborde l'exercice 2013 avec un certain optimisme, et ce, en dépit du fléchissement de la croissance et de l'intensification de la concurrence tarifaire dans le secteur bancaire. Grâce au solide capital de confiance dont elle bénéficie auprès de ses clients, à sa politique de risque prudente et à une gestion des coûts efficace, la Banque Migros est bien armée pour conquérir de nouvelles parts de marché.

commentaire sur les comptes annuels 2012

Opérations de crédit

En 2012, les prêts à la clientèle ont progressé de 5,6%, à CHF 32,7 milliards. Durant l'année sous revue, la Banque Migros est restée fidèle à sa politique prudente en matière de risque, ce qui n'a pas empêché une solide croissance des volumes de crédit.

La conversion des hypothèques à taux variable en hypothèques à taux fixe s'est poursuivie en 2012: à la date de clôture du bilan, les prêts hypothécaires à taux fixe représentaient 90% de l'ensemble des hypothèques, contre 88% au terme de l'exercice précédent.

Le paiement des intérêts s'est à nouveau effectué de manière satisfaisante dans le secteur des crédits. Les arriérés d'intérêts n'ont représenté que 0,2% du produit total des intérêts.

Placements en titres et réserves de liquidités

La banque détient d'importantes réserves de liquidités sous la forme de placements en titres, afin de pouvoir assurer le refinancement des prêts à la clientèle en tout temps, même en cas de modifications des conditions du marché. Les placements en titres détenus sous les postes «Portefeuilles de titres destinés au négoce» et «Immobilisations financières» se composent en majeure partie d'obligations et de fonds de placement diversifiés, et totalisent CHF 0,9 milliard. Durant l'exercice sous revue, ces réserves de liquidités ont diminué de CHF 293 millions. Par ailleurs, les réserves de liquidités détenues sous forme d'avoirs liquides, respectivement de créances sur les banques ont augmenté au total de CHF 543 millions, à CHF 3,8 milliards.

Refinancement

La politique de taux bas de la Banque nationale suisse a donné lieu à un transfert des fonds de la clientèle, à savoir des placements à rémunération fixe et à long terme vers des placements sous forme de dépôts en compte. Les engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements ont ainsi progressé de 7,4%, tandis que les obligations de caisse ont reculé de 13,7%. Les dépôts de la clientèle totalisent CHF 29,4 milliards, ce qui correspond à 90,0% des prêts accordés à la clientèle. C'est dire que la Banque Migros continue de bénéficier d'une structure de refinancement favorable.

Fonds propres

Le bénéfice satisfaisant enregistré au terme de l'exercice sous revue a permis de consolider encore la base de fonds propres de la Banque Migros. Le dividende distribué à l'issue de l'exercice 2011 totalisait CHF 45 millions; le dividende proposé pour l'exercice 2012 représente CHF 30 millions. Les fonds propres pouvant être pris en compte au sens de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne (LB) s'élèvent ainsi à CHF 3009 millions au 31 décembre 2012. Par rapport aux fonds propres exigibles, le taux de couverture s'établit à un niveau confortable de 205%.

Produits

Les opérations d'intérêts demeurent la première source de revenus de la Banque Migros, ce secteur générant environ 81% de ses produits en 2012. Grâce à la structure de refinancement favorable dont bénéficie la banque, la marge d'intérêt ne s'est que légèrement modifiée. Par rapport à l'exercice précédent, le produit des opérations d'intérêts a augmenté de 2,6%, à CHF 478 millions.

Le produit des opérations de commissions et des prestations de services a pu être maintenu à un niveau proche de celui de l'exercice précédent. Dans le contexte de marché difficile qui a prévalu en 2012, la retenue des investisseurs s'est ressentie au niveau des commissions dans les opérations sur titres. Dans les autres prestations de services en revanche, l'exercice 2012 se solde par un résultat nettement supérieur à l'année précédente, grâce à l'augmentation de la base de clientèle. Globalement, le produit des opérations de commissions et des prestations de services s'est réduit de 2,9% par rapport à 2011.

Le produit des opérations de négoce est issu du négoce de devises, d'espèces et de métaux précieux à hauteur de 95%, soit CHF 32 millions. La gestion des placements en titres destinés au négoce a généré en outre un revenu de CHF 2 millions.

Charge

L'amélioration de la performance de notre plateforme informatique a permis de réduire l'effectif du personnel de 20 unités par rapport à l'exercice précédent, à 1375 collaborateurs. Les charges de personnel se sont accrues de 1,4%, sous l'effet des adaptations salariales.

D'importants investissements ont été consacrés à la poursuite du développement de notre plateforme informatique. Les autres charges d'exploitation ont augmenté ainsi de 5,9%, à CHF 106 millions.

Répartition du bénéfice

En plus de l'attribution aux réserves et provisions nécessaires, le bon résultat opérationnel (CHF 247 millions) permet la constitution de réserves prévisionnelles pour risques bancaires généraux de CHF 22,8 millions. Au terme de cette opération, le bénéfice net ressort à CHF 172 millions, contre CHF 175 millions à fin 2011.

Dépôts de titres

Quelque 90 000 clients ont confié leurs titres en dépôt à la Banque Migros. Le volume des dépôts-titres a augmenté de 2,5%, à CHF 10,9 milliards, une évolution favorisée par la reprise des marchés boursiers.

compte de résultat 2012

en 1000 CHF	2012	2011	Variation	en %
Résultat des opérations d'intérêts	·			
Produit des intérêts et des escomptes	772 385	782 235	-9 850	-1
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	27 581	36 110	-8 529	-24
Charges d'intérêts	-322 303	-352 842	-30 539	-9
Sous-total résultat des opérations d'intérêts	477 664	465 503	+12 161	+3
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service				
Produit des commissions sur les opérations de crédit	5 268	5 718	-450	-8
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	51 324	56 495	-5 171	-9
Produit des commissions sur les autres prestations de service	32 281	30 168	+2 113	+7
Charges de commissions	-14 983	-16 298	-1 314	-8
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service	73 891	76 084	-2 192	-3
Résultat des opérations de négoce	34 232	37 838	-3 606	-10
Autres résultats ordinaires				
Produits des participations	2 037	2 144	-107	-5
Résultat des immeubles	3 474	3 630	-156	-4
Autres produits ordinaires	2 070	5 936	-3 866	-65
Autres charges ordinaires	0	0	0	+0
Sous-total autres résultats ordinaires	7 581	11 710	-4 129	-35
Produit d'exploitation	593 368	591 134	+2 233	+0

Les montants figurant dans le compte de résultat, dans le bilan et dans les tableaux sont arrondis. Il se peut donc que les totaux ne correspondent pas à la somme des différentes composantes.

en 1000 CHF	2012	2011	Variation	en %
Produit d'exploitation	593 368	591 134	+2 233	+0
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	-174 968	-172 594	+2 374	+1
Autres charges d'exploitation	-106 302	-100 426	+5 876	+6
Sous-total charges d'exploitation	-281 270	-273 020	+8 250	+3
Bénéfice brut	312 098	318 114	-6 017	-2
Amortissements sur l'actif immobilisé	-37 654	-37 314	+340	+1
Correctifs de valeur, provisions et pertes	-27 917	-11 601	+16 315	+141
Résultat d'exploitation (résultat intermédiaire)	246 527	269 199	-22 672	-8
Produits extraordinaires	151	10 387	-10 236	-99
dont: dissolution de correctifs de valeurs pour risques de défaillance économiquement plus nécessaires	0	9 884	-9 884	-100
Charges extraordinaires	-24 206	-46 349	-22 143	-48
attribution à la réserve pour risques bancaires généraux	-22 779	-46 349	-23 570	-51
Impôts	-50 813	-58 589	-7 776	-13
			:	
Bénéfice de l'exercice	171 659	174 648	-2 989	-2

Emploi statutaire du bénéfice

Les comptes annuels statutaires de la Banque Migros font état d'un bénéfice de CHF 171,7 millions et d'un bénéfice reporté de CHF 875 276 pour l'exercice considéré. Le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'utiliser le bénéfice comme suit:

en 1000 CHF	2012	2011	Variation	en %
Emploi du bénéfice				
Bénéfice de l'exercice	171 659	174 648	-2 989	-2
Bénéfice reporté	875	228	+648	+285
Bénéfice résultant du bilan	172 534	174 875	-2 341	-1
Le Conseil d'administration propose d'utiliser le bénéfice comme sui	t			
			-2 000	-100
Attribution à la réserve légale générale	0	2 000	2 000	-100
Attribution à la réserve légale générale Constitution / Dissolution des autres réserves	142 000	2 000 127 000	+15 000	+12

Les chiffres de l'exercice précédent sont conformes à la décision de l'assemblée générale.

bilan au 31 décembre 2012

en 1000 CHF	2012	2011	Variation	en %
Actifs				
Liquidités	2 164 081	1 542 690	+621 391	+40
Créances sur les banques	1 631 360	1 709 540	-78 180	-5
Créances sur la clientèle	2 801 786	3 373 377	-571 591	-17
Créances hypothécaires	29 902 446	27 597 996	+2 304 451	+8
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	129 469	158 557	-29 089	-18
Immobilisations financières	793 631	1 058 036	-264 404	-25
Participations	58 970	43 720	+15 250	+35
Immobilisations corporelles	257 258	281 572	-24 315	-9
Comptes de régularisation	52 301	61 356	-9 055	-15
Autres actifs	13 127	19 730	-6 603	-33
Total des actifs	37 804 429	35 846 575	+1 957 855	+5
Total des créances de rang subordonné	5 832	5 284	+548	+10
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés	0	1 217	-1 217	-100

en 1000 CHF	2012	2011	Variation	en %
Passifs			<u>:</u>	
Engagements envers les banques	41 265	38 870	+2 396	+6
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	24 735 494	23 031 366	+1 704 128	+7
Autres engagements envers la clientèle	3 475 088	2 969 556	+505 532	+17
Obligations de caisse	1 216 215	1 409 363	-193 148	-14
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	4 895 000	5 086 200	-191 200	-4
Comptes de régularisation	138 974	148 277	-9 303	-6
Autres passifs	94 746	111 780	-17 034	-15
Correctifs de valeurs et provisions	421 027	413 981	+7 046	+2
Réserves pour risques bancaires généraux	1 191 086	1 168 307	+22 779	+2
Capital social	700 000	700 000	+0	+0
Réserves issues du bénéfice	723 875	594 228	+129 648	+22
Bénéfice de l'exercice	171 659	174 648	-2 989	-2
Total des passifs	37 804 429	35 846 575	+1 957 855	+5
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés	396 179	76 261	+319 918	+420
Opérations hors bilan				
Engagements conditionnels	163 362	152 574	+10 788	+7
Engagements irrévocables	491 247	503 407	-12 160	-2
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	51 638	32 274	+19 364	+60
Instruments financiers dérivés				
Montant du sous-jacent	8 542 367	550 120	+7 992 246	+1453
Valeurs de remplacement positives	5 157	12 170	-7 013	-58
Valeurs de remplacement négatives	6 993	13 279	-6 286	-47
Opérations fiduciaires	1 543 261	1 481 267	+61 995	+4

tableau de financement 2012

	Sources		Sources	Emplois
en 1000 CHF	de fonds 2012	de fonds 2012	de fonds 2011	de fonds 2011
Bénéfice du groupe	171 659	2012	174 648	2011
Amortissements sur l'actif immobilisé	37 654		37 314	
Correctifs de valeurs et provisions	7 046		37 314	1 858
Réserves pour les risques bancaires généraux	22 779		46 349	1 0 3 0
Comptes de régularisation actifs	9 055		5 894	
Comptes de régularisation passifs	7 033	9 303	28 442	
Dividende de l'exercice précédent		45 000	20 112	110 000
Flux de fonds du résultat opérationnel	193 890	45 000	180 789	110 000
Tiux de foilus du resultat operationnei	193 890		180 789	
Capital social	0		0	
Flux de transactions de capitaux propres	0		0	
Participations		15 250	10	
Immobilisations corporelles		13 339		21 982
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé et dans les participations		28 590		21 972
Créances hypothécaires		2 304 451		1 526 177
Créances sur la clientèle	571 591			460 043
Fonds d'épargne et de placement	1 704 128		1 393 127	
Autres engagements envers la clientèle	505 532			193 700
Emission d'obligations de caisse		193 148	256 783	
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		191 200	555 200	
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	29 089		26 353	
Immobilisations financières	264 404		764 821	
Créances sur les banques	78 180			512 570
Engagements envers les banques	2 396			8 004
Autres actifs	6 603			3 468
Autres passifs		17 034		8 456
Flux de fonds de l'activité bancaire	456 091		283 866	
Liquidités		621 391		442 682
Liquidités		621 391		442 682
Total	649 980	649 980	464 655	464 655
TO THE STATE OF TH	047 780	047 700	704 000	+04 UJJ

annexe aux comptes annuels

Rappel des activités

La Banque Migros est active dans toute la Suisse en tant que banque universelle. Elle offre ses services bancaires et financiers auprès de 63 succursales. L'effectif du personnel en termes de postes à plein temps s'élève à 1375 collaboratrices et collaborateurs, contre 1395 au terme de l'exercice précédent. Les opérations d'intérêts, principale activité de la banque, constituent la première source de revenus et contribuent pour environ quatre cinquièmes au produit d'exploitation. Le solde se répartit entre les opérations de commissions et de prestations de services, les opérations de négoce, ainsi que les revenus des placements financiers, des immeubles et des participations.

Affaires actives

L'octroi de crédits se fonde essentiellement sur des garanties hypothécaires et sert au financement de logements. Les crédits commerciaux sont octroyés sur une base couverte ou non couverte. Les crédits privés sont accordés sur une base non couverte jusqu'à concurrence de CHF 80 000 pour le financement de biens de consommation. Les créances envers la clientèle et les banques à l'étranger se chiffrent à 1,2% du total du bilan.

Affaires passives

L'épargne constitue la majeure partie des fonds de la clientèle. Outre les créanciers à terme, les passifs à taux fixe englobent les obligations de caisse d'une durée de 2 à 8 ans. La Banque Migros émet ses propres emprunts obligataires depuis 1997 et, en sa qualité de membre de la centrale d'émission de lettres de gage des établissements hypothécaires suisses, souscrit des prêts sur lettres de gage pour des montants considérables.

Opérations de commissions et de prestations de services

La Banque Migros offre à sa clientèle tous les produits et services d'une banque universelle, et notamment des prestations de conseil en placement et de gestion de fortune.

Opérations de négoce

La contribution des opérations de négoce se compose essentiellement du produit issu du négoce de titres propres, de devises, d'espèces et de métaux précieux.

Gestion des risques

La Banque Migros suit une politique traditionnellement prudente et fondamentalement conservatrice en matière de risques. La gestion des risques est considérée comme la compétence-clé centrale. La sécurité et l'évaluation des risques revêtent une importance capitale dans l'application de la politique en matière de risques, ainsi qu'au niveau de toutes les décisions y relatives. Telles sont les bases sur lesquelles se fondent la stratégie, la culture et les processus adoptés par la Banque Migros en matière de risques. La prise de risques intervient lorsqu'elle présente un rapport adéquat avec le rendement. La limitation des risques via la mise en place de directives et de structures limites en matière de politique de risques s'impose comme un objectif premier, afin de protéger la banque contre des charges imprévues.

La culture de gestion des risques au sein de la Banque Migros repose sur plusieurs principes: définition claire des responsabilités et des compétences, prise de conscience des risques de la part de la direction de la banque et du personnel,

mise en place de mécanismes de contrôle efficaces et séparation nécessaire entre la gestion et le contrôle des risques.

Le processus de gestion des risques, qui définit le traitement et la gestion desdits risques, constitue une base essentielle pour une gestion efficace.

L'identification de nouveaux risques, qu'il s'agisse de nouveaux produits ou de nouvelles activités, ou de leur intégration dans les systèmes de gestion des risques, est envisagée comme une tâche permanente. Les risques quantifiables sont pris en compte en fonction de leur dimension, selon les normes et pratiques usuelles du marché.

En matière de gestion des risques, des mesures ciblées sont introduites en fonction des besoins: elles peuvent avoir une incidence variable sur le portefeuille de risques, au plan de la forme comme au plan de leurs effets. Les différentes variantes vont de la limitation ou de l'évitement des risques à l'acceptation de ces derniers, en passant par un transfert des risques sous la forme de cessions ou l'exigence de garanties.

La transparence nécessaire à la perception des risques s'obtient au moyen d'instruments d'enregistrement et de systèmes d'application adéquats. Le respect des lignes directrices, directives et limites énoncées dans le cadre de la politique de gestion des risques fait l'objet d'une vérification périodique.

La politique de gestion des risques est définie dans le règlement d'organisation et régie dans des manuels et des directives. L'organe suprême responsable est le Conseil d'administration: c'est lui qui détermine et accorde les limites et les niveaux de compétence respectifs et qui approuve la méthode de mesure des risques utilisée. La gestion des risques incombe au Risk Council, organe situé au plus niveau opérationnel. Celui-ci réunit les membres de la Direction générale, ainsi que le responsable du Controlling du risque central.

En sa qualité d'organe de contrôle, le Risk Council reçoit un reporting mensuel couvrant la chaîne de création de valeur que représente le processus de gestion des risques.

Appréciation des risques par le Conseil d'administration

La Direction générale établit chaque année une représentation récapitulative de la gestion des risques et des mesures de contrôle interne, et procède à une analyse des risques. Lors de sa séance du 6 mars 2012, le Conseil d'administration a approuvé cette analyse des risques, ainsi que les mesures prises afin de contrôler et de limiter les risques essentiels. La Direction générale tient en outre le Conseil d'administration informé de toutes modifications importantes des risques via le rapport du Risk Council, ce dans le cadre de ses séances ordinaires.

Risques de crédit

Les risques de crédit ou de contrepartie ont trait à l'incapacité potentielle d'une partie à honorer ses engagements envers la Banque Migros. Ils concernent aussi bien les produits bancaires traditionnels comme les prêts hypothécaires, que les opérations de négoce. L'inexécution des engagements pris par un client peut occasionner une perte pour la banque. Cette catégorie de risques fait l'objet d'un règlement détaillé qui fixe les compétences et les classifie par organe et par type de crédit.

Modèle de rating et renouvellements périodiques

La Banque Migros dispose d'un modèle de rating interne servant à la notation des crédits. Ce modèle comprend dix niveaux différents. Pour les clients soumis à l'obligation légale de tenir une comptabilité, ce modèle prend en compte des caractéristiques qualitatives et quantitatives, ainsi que les garanties remises. Dans le département Entreprises, les ratings attribués aux crédits commerciaux font l'objet d'un examen annuel. Dans les crédits hypothécaires, on applique une procédure de notation axée sur les taux d'avance. Le terme prévu pour le contrôle périodique des crédits dans le domaine hypothécaire varie en fonction du rating, du montant de l'engagement ainsi que de la couverture. Le modèle de rating garantit une gestion des positions de crédits conforme au risque.

Evaluation des garanties

Dans l'évaluation de biens immobiliers, le principe veut que la valeur vénale corresponde au maximum au prix d'achat (base d'avance pour le financement). La Banque Migros procède dans tous les cas à un contrôle de la valeur vénale. Pour ce faire, elle se base sur le modèle d'évaluation hédoniste du Centre d'Information et de Formation Immobilières SA (CIFI), sur ses propres appréciations, ainsi que sur l'expertise d'architectes-conseils; ces derniers doivent recourir à une méthode différenciée selon le caractère de l'objet (p. ex. valeur actuelle, méthode DCF). Le principe de prudence s'applique à tous les éléments et paramètres à évaluer (terrain, bâtiment, taux de capitalisation, etc.). L'évaluation des différentes catégories de couverture par gages immobiliers se fait au moyen de méthodes et de formulaires standardisés. Dans le domaine des logements à usage propre tels que les maisons individuelles ou les logements en propriété, la banque se fonde sur le modèle d'évaluation hédoniste du CIFI. Le modèle CIFI est intégré dans le système d'aide à la décision en matière de crédit. S'agissant d'aspects spécifiques tels que les objets de luxe par exemple, les valeurs vénales sont corrigées à la baisse. Pour les immeubles de rendement (immeubles locatifs et commerciaux), la Banque Migros se base en principe sur la valeur de rendement réelle. Le taux de capitalisation est fixé en fonction des caractéristiques propres à l'immeuble (région, situation, état, structure des loyers, niveau comparatif des loyers). Dans le cas des immeubles de rendement, la valeur réelle est calculée uniquement afin de tester la plausibilité. Toutefois, si une grosse différence apparaît entre ces deux valeurs en raison d'une valeur réelle faible, une valeur mixte est recalculée sur la base d'une pondération de 2 à 3 pour la valeur de rendement et de 1 à 2 pour la valeur réelle. Pour les immeubles professionnels et industriels, la Banque Migros se base également sur la valeur de rendement réelle. Dans les secteurs à haut risque, le taux de capitalisation est revu à la hausse.

Marges de nantissement

Les activités de la Banque Migros dans le domaine des crédits se fondent principalement sur des garanties, les gages immobiliers figurant au premier plan. L'octroi de crédits se base sur des marges d'avance conservatrices. Chaque demande de crédit doit être accompagnée d'une estimation actuelle de la valeur de l'objet concerné. Les couvertures correspondantes proviennent pour une grande part du secteur des logements privés et sont bien diversifiées à l'échelle de la Suisse. Le calcul de la capacité d'assumer durablement la charge d'un crédit pour les logements à usage propre se fait à l'aide d'un taux d'intérêt technique, lequel correspond à un taux moyen à long terme.

Identification des risques de défaillance

Les engagements présentant un risque élevé (dépassements des limites, arriérés d'intérêts, etc.) font l'objet d'une surveillance et d'un suivi particuliers.

La valeur de liquidation (soit une estimation de la valeur d'aliénation réalisable) des garanties de crédit est calculée afin de mesurer le besoin de correctifs de valeurs dans les créances compromises. La détermination de la valeur de liquidation se base sur une estimation interne ou externe de la valeur vénale, qui fait suite à une inspection des lieux. De ce prix estimé du marché sont retranchés les diminutions de valeurs habituelles, les coûts de détention ainsi que les charges de liquidation qui devront encore être supportées.

Opérations interbancaires/opérations de négoce

La Banque Migros recourt à des limites de crédit par contrepartie pour assurer la gestion des risques de contrepartie et des risques de défaillance liés aux opérations de négoce et aux opérations interbancaires. Ces limites de crédit sont largement fonction du rating, mais prennent également en compte d'autres critères.

Risques de marché financier

Par risques de marché financier, on entend principalement les menaces et incertitudes liées aux fluctuations de cours, variations de taux d'intérêt y comprises.

Risques d'intérêt

Les variations de taux d'intérêt peuvent exercer un impact considérable sur les revenus provenant des activités de base traditionnelles de la Banque Migros, lesquelles ont une grande incidence au niveau du bilan. La mesure, la gestion et la surveillance systématiques des risques de variation de taux dans le portefeuille de la banque s'effectuent de manière centralisée, au moyen d'un logiciel ad hoc. En outre, l'impact sur la structure du bilan, sur les valeurs et sur les revenus est pris en compte et comparé sur une base mensuelle. S'appuyant sur ses prévisions en matière de taux, la Banque Migros recourt essentiellement à des swaps de taux d'intérêt pour gérer son exposition au risque.

Risques de marché dans le portefeuille de négoce

La mesure, la gestion et la surveillance systématiques des risques de marché dans le portefeuille de négoce s'effectuent au moyen d'un logiciel ad hoc. L'exposition au risque, mesurée selon la méthode «mark-to-market», est définie selon une structure de limitation. Des analyses de scénarios sont effectuées de manière périodique et l'état des revenus comprenant les chiffres relatifs aux pertes et aux profits est enregistré quotidiennement.

Value at Risk (VaR) dans le portefeuille de négoce

La Banque Migros calcule les risques du portefeuille de négoce sur la base de la méthode Value at Risk (VaR). La VaR sert à évaluer une perte possible en fonction d'une probabilité et d'une période données, dans un marché fonctionnant de manière normale et habituelle. Les estimations VaR de la Banque Migros reposent sur une procédure d'analyse paramétrique (méthode variance/covariance) et des simulations historiques prenant pour hypothèse une probabilité de défaillance de 99% et une période de détention d'un jour. Les calculs et simulations se basent sur les paramètres du marché des 250 derniers jours ouvrables, soit l'équivalent d'une année civile.

Principes d'évaluation et d'établissement du bilan

Bases

Les comptes annuels publiés dans le présent rapport de gestion ont été établis selon le principe d'image fidèle («true and fair view»). Un bilan statutaire peut être obtenu sur demande.

La tenue des comptes, l'évaluation et l'établissement du bilan s'effectuent conformément aux prescriptions de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, à l'ordonnance y afférente, ainsi qu'aux directives et dispositions de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA en matière d'établissement des comptes.

Les positions détaillées des postes du bilan sont inscrites au bilan selon le principe de l'évaluation individuelle.

Saisie et établissement du bilan

Toutes les opérations sont saisies dans les livres de la société et évaluées pour le compte de résultat à la date de leur conclusion. Les opérations à terme sont inscrites comme opérations hors bilan jusqu'à la date de règlement (échéance).

Monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées aux cours du jour. Les actifs monétaires sont convertis et comptabilisés aux cours en vigueur à la date de clôture du bilan. Les différences de change entre la conclusion de l'opération et son règlement sont comptabilisées via le compte de résultat. Les cours suivants ont été appliqués:

	Exercice sous revue	Année précédente
USD	0,915	0,938
EUR	1,207	1,216

Liquidités, créances résultant de papiers monétaires, créances sur les banques, passifs

Ces postes sont portés au bilan à la valeur nominale. L'escompte non encore perçu sur les titres du marché monétaire ainsi que les agios et disagios sur les propres emprunts sont délimités sur la durée.

Prêts (créances sur la clientèle et créances hypothécaires)

Les prêts sont comptabilisés à la valeur nominale et font l'objet d'une évaluation individuelle. Les créances compromises, soit les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur puisse honorer ses engagements futurs, sont évaluées de manière séparée, et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Sont également intégrées dans cette évaluation les opérations hors bilan telles que les engagements fermes, les garanties ou les instruments financiers dérivés. Les créances sont considérées comme compromises au plus tard lorsque les paiements convenus par contrat (au titre du capital et/ou des intérêts) accusent un retard de plus de 90 jours. Les intérêts considérés comme étant en souffrance, soit les intérêts impayés depuis plus de 90 jours, et ceux dont le recouvrement est compromis ne sont plus perçus, mais directement portés en compte au niveau des correctifs de valeurs et provisions. Les prêts ne donnent plus lieu à un calcul d'intérêts lorsque la perception est à ce point compromise que ce calcul n'est plus estimé utile.

La dépréciation de valeur est calculée sur la base de la différence entre la valeur comptable de la créance considérée et le montant supposé encaissable, en tenant compte du risque de contrepartie et du produit net provenant de la réalisation des sûretés éventuelles. S'il est prévu que la procédure de réalisation s'étende sur plus d'un an, un escompte est déduit du produit estimé de la réalisation à la date de clôture du bilan.

Composé d'une multitude de petites créances, le portefeuille de crédits à la consommation fait l'objet de provisions individuelles forfaitaires constituées de manière empirique.

En plus des provisions individuelles et des provisions individuelles forfaitaires, la banque constitue une réserve forfaitaire servant à couvrir les pertes latentes, mais individuellement non identifiables à la date de clôture du bilan. Les coefficients servant au calcul de la réserve forfaitaire sont déterminés en fonction de la classification des risques interne à la banque et se fondent sur des valeurs empiriques historiques. Ces coefficients font l'objet d'une révision annuelle par la Direction générale et sont adaptés sur la base de l'évaluation actuelle du risque.

En présence d'un acte de défaut de biens ou d'un abandon de créance, une radiation du montant concerné est effectuée par le débit du compte de correctifs de valeurs correspondant. Les créances compromises sont considérées comme ayant retrouvé toute leur valeur lorsque le paiement du capital et des intérêts en souffrance se fait à nouveau dans les délais convenus et que les critères de solvabilité sont remplis. Les recouvrements de créances précédemment amorties sont crédités au compte de résultat.

Durant l'exercice sous revue, un transfert des avances et prêts à terme fixe garantis par hypothèques a été opéré du poste «Créances sur la clientèle» vers le poste «Créances hypothécaires» pour un montant total de CHF 773 millions.

Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce

Le portefeuille destiné au négoce est évalué à la juste valeur (fair value) à la date de clôture. La juste valeur est le prix fixé sur le marché liquide ou calculé sur la base d'un modèle d'évaluation. Lorsque, exceptionnellement, il n'est pas possible d'établir la juste valeur, l'évaluation se fait selon le principe de la valeur la plus basse. Les intérêts et les dividendes des portefeuilles destinés au négoce sont portés au crédit du compte «Produit du négoce». Les charges de refinancement du portefeuille destiné au négoce sont débitées du compte «Produit du négoce» aux taux en vigueur sur le marché monétaire et créditées sur le compte «Produit des intérêts et des escomptes».

Immobilisations financières

Les titres productifs d'intérêts destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués selon l'«accrual method». Dans ce cadre, l'agio et le disagio ainsi que les bénéfices ou les pertes issus d'une réalisation anticipée sont délimités sur la durée résiduelle. Au besoin, des correctifs de valeurs sont constitués pour les moins-values dictées par la solvabilité et comptabilisés sous «Correctifs de valeur, provisions et pertes».

Lorsqu'ils ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance, les titres à intérêts fixes, produits structurés inclus, sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, c'est-à-dire soit à la valeur d'acquisition, soit à la valeur inférieure du marché. Les ajustements de valeurs sont portés par solde sous la

rubrique «Autres charges ordinaires» ou «Autres produits ordinaires». Les bénéfices réalisés sur la valeur d'acquisition sont inscrits sous la rubrique «Résultat de la vente d'immobilisations financières».

Le portefeuille de titres de participations et de métaux précieux ainsi que les biens-fonds repris lors d'opérations de crédit sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse.

Participations

Les participations importantes (plus de 20%) doivent être évaluées selon l'«equity method». En l'occurrence, il n'existe actuellement aucune participation évaluée selon cette méthode. Les participations de moins de 20% ainsi que les participations insignifiantes sont portées au bilan à la valeur d'acquisition, sous déduction des éventuels amortissements économiquement nécessaires.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition, augmentée des investissements générant une plus-value et diminuée des amortissements économiquement nécessaires. Les terrains ne font pas l'objet d'amortissements. Les logiciels activés au bilan englobent également les prestations de tiers liées à la conception et au paramétrage des systèmes informatiques. Les prestations propres ne sont pas portées à l'actif. Les amortissements s'effectuent de manière linéaire dès l'opérationnalité des immobilisations et reposent sur la durée d'utilisation estimée:

Immeublesde 20 à 67 ansAménagements intérieursde 10 à 20 ansMatériel informatique et logicielsde 3 à 10 ansMobilier, machines et véhiculesde 5 à 6 ans

L'actualité de la valeur des immobilisations corporelles fait l'objet d'une révision annuelle et, le cas échéant, donne lieu à des amortissements extraordinaires. Si un amortissement extraordinaire n'est plus justifié, une imputation correspondante est effectuée.

Correctifs de valeur et provisions

Des correctifs de valeurs et des provisions sont constitués selon le principe de la prudence pour tous les risques identifiés à la date de clôture du bilan et sont enregistrés sous ce poste du bilan. Les correctifs de valeurs et les provisions qui ne se justifient plus d'un point de vue économique sont dissous et portés au compte de résultat.

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques latents de l'activité de la banque, conformément aux dispositions régissant l'établissement des comptes. Ces réserves sont imputées comme fonds propres au sens de l'art. 18 lettre b de l'Ordonnance sur les fonds propres. Leur dissolution ne peut se faire que via le poste «Produits extraordinaires».

Obligations de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque Migros ne sont pas affiliés à une institution de prévoyance indépendante. Leur prévoyance s'effectue exclusivement au travers de la caisse de pension Migros. En cas de sous-couverture de la caisse de pension Migros, l'employeur peut être tenu de verser des contributions d'assainissement.

Les obligations supplémentaires issues de la prévoyance vieillesse complémentaire sous la forme de rentes transitoires de l'AVS (départ à la retraite des hommes à 64 ans également) doivent être prises en considération dans les comptes annuels.

Impôts

Les impôts sur le revenu et le capital sont déterminés sur la base du résultat et du capital de l'exercice de référence, et comptabilisés au bilan comme passifs transitoires. Les impôts latents sont calculés sur les réserves non imposables et inscrits comme provisions.

Propres titres de créances

Le portefeuille de propres emprunts ou propres obligations de caisse est compensé avec le poste de passif correspondant.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces postes sont publiés hors bilan à la valeur nominale. Les risques décelables font l'objet de provisions inscrites au passif.

Instruments financiers dérivés

Caractéristiques: les positions de négoce pour compte propre sont évaluées à la juste valeur (fair value). Les opérations de couverture sont évaluées selon les mêmes principes que les opérations de base couvertes. Les résultats des opérations de couverture sont saisis sous une rubrique de résultat identique à celle qui enregistre les résultats correspondants de l'opération couverte. Le résultat des dérivés utilisés dans le cadre de la gestion des actifs et des passifs est obtenu selon l'«accrual method», ce qui signifie que les composantes d'intérêt sont délimitées sur la durée.

Opérations de clients: les valeurs de remplacement provenant d'opérations de clients sont inscrites respectivement sous «Autres actifs» ou «Autres passifs». Leur évaluation se fait à la juste valeur.

Les valeurs de remplacement positives et négatives sur la même contrepartie ne sont en principe pas comptabilisées.

Opérations de mise en pension («repos»)

Les opérations de mise en pension sont considérées comme avance contre couverture de titres (Resale Agreement) ou dépôt de fonds contre mise en gage de propres titres (Repurchase Agreement). Dès lors, le montant nominal de la transaction monétaire apparaît respectivement aux postes «Créances sur les banques/la clientèle» ou «Engagements envers les banques/la clientèle». Dans le compte de résultat, ces opérations sont enregistrées respectivement comme produit des intérêts ou charges d'intérêts.

Externalisation d'activités (outsourcing)

A la Banque Migros, l'externalisation se limite au domaine de l'informatique, ainsi qu'au dépôt de gages immobiliers et de polices d'assurance. Conformément aux directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA, des contrats d'externalisation détaillés ainsi que des accords de garantie de service ont été établis. Tous les collaborateurs travaillant pour les prestataires de services sont soumis au secret bancaire, ce qui garantit la confidentialité.

Modifications des principes d'évaluation et d'établissement du bilan

Les principes d'évaluation et d'établissement du bilan sont inchangés par rapport à l'exercice précédent.

informations se rapportant au bilan

	Garanties hypo-	Autres	Sans	
en 1000 CHF	thécaires	garanties	garantie	Tota
Aperçu des couvertures				
Prêts				
Créances sur la clientèle	134 042	161 743	2 506 002	2 801 786
Créances hypothécaires	29 902 446	0	0	29 902 446
Immeubles d'habitation	27 373 952	0	0	27 373 952
Immeubles commerciaux	1 301 321	0	0	1 301 321
Artisanat et industrie	1 111 099	0	0	1 111 099
Autres	116 074	0	0	116 074
Total des prêts	30 036 488	161 743	2 506 002	32 704 233
Année précédente	28 394 567	187 834	2 388 972	30 971 373
Hors bilan				
Engagements conditionnels	3 619	15 854	143 888	163 362
Engagements irrévocables	0	0	491 247	491 247
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	0	0	51 638	51 638
Total hors bilan	3 619	15 854	686 773	706 246
Année précédente	18 097	51 151	619 007	688 255
	Montant brut des	Recettes d'exploitation évaluées	Montant net	Correctif de valeur
en 1000 CHF	créances	des garanties	des créances	individuels
Créances risquées				
Total des créances risquées	140 752	60 748	80 005	76 195
Année précédente	167 722	85 193	82 529	78 599

La différence entre le montant net des créances et les correctifs de valeurs individuels réside dans le fait que, en raison de la solvabilité des débiteurs, une rentrée d'argent, dont le montant est estimé avec prudence, est attendue.

en 1000 CHF	2012	2011
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce		
Titres et droits-valeurs productifs d'intérêts	12 815	24 561
dont cotés	12 815	24 561
dont pas cotés	0	0
Titres de participations	115 364	133 285
Métaux précieux	1 290	712
Total des portefeuilles de titres et de métaux destinés au négoce	129 469	158 557
dont titres estimés valables pour la Banque nationale	0	6 104

en 1000 CHF	Valeur comptable 2012	Fair value 2012	Valeur comptable 2011	Fair value 2011
Immobilisations financières				
Titres de créance	788 486	817 371	1 055 516	1 079 083
dont destinés à être conservés jusqu'à échéance	788 486	817 371	1 055 516	1 079 083
dont portés au bilan selon le principe de l'évaluation la plus basse	0	0	0	0
Titres de participations	0	0	0	0
dont participations	0	0	0	0
Immeubles repris lors de réalisations de gage	5 145	5 145	2 520	2 520
Total des immobilisations financières	793 631	822 516	1 058 036	1 081 603
dont titres estimés valables pour la Banque nationale	474 557		679 335	

en 1000 CHF	2012	2011
Opérations de prêt et de dépôt fiduciaire avec titres		
Créances de dépôts d'espèces en rapport avec des opérations de prise en pension	181 065	0
Obligations de dépôts d'espèces en rapport avec des opérations de mise en pension	0	0

	Evaluées			
	selon			
	la méthode	Autres		
en 1000 CHF	Equity	participations	Total 2012	Total 201
Présentation de l'actif immobilisé				
Valeur d'acquisition	0	43 720	43 720	43 730
Amortissements cumulés	0	0	0	(
Etat en début d'exercice	0	43 720	43 720	43 730
Investissements	0	15 357	15 357	(
Désinvestissements	0	0	0	-10
Amortissements	0	-106	-106	C
Etat en fin d'exercice	0	58 970	58 970	43 720
Valeur au bilan				
Etat en début d'exercice	0	43 720	43 720	43 730
Etat en fin d'exercice	0	58 970	58 970	43 720
en 1000 CHF			2012	201
Participations				
Avec valeur de cours			0	(
Sans valeur de cours			58 970	43 720
Total des participations			58 970	43 720

		Quota des participation	
en 1000 CHF	Capital	2012	2011
Participations			
Participations essentielles, non consolidées			
Swisslease SA, Wallisellen, intermédiaire des financements de leasing	100	100%	100%
Banque des lettres de gage des instituts hypothécaires suisses, Zurich	800 000	12%	12%
Inventx SA, Coire, prestation de services dans le domaine informatique	2 500	8%	8%
Aduno Holding SA, Zurich, organisation de cartes de crédit	25 000	7%	7%

Aucune de ces participations ne relève d'une société cotée en bourse.

	Immeubles à l'usage	Immeubles	Autres immo- bilisations	0.6		
en 1000 CHF	de la banque	de rendement	corporelles	Software	Total 2012	Total 2011
Immobilisations corporelles						
Valeur d'acquisition						
Etat en début d'exercice	138 550	41 243	111 927	127 189	418 908	410 607
Investissements	2 190	147	10 835	168	13 339	21 982
Désinvestissements	0	0	0	0	0	-13 681
Etat en fin d'exercice	140 740	41 390	122 761	127 357	432 248	418 908
Amortissements cumulés						
Etat en début d'exercice	-50 070	-10 540	-44 665	-32 062	-137 336	-113 703
Amortissements en cours	-4 548	-372	-17 063	-15 671	-37 654	-37 314
Sorties	0	0	0	0	0	13 681
Etat en fin d'exercice	-54 618	-10 912	-61 727	-47 732	-174 990	-137 336
Valeur au bilan						
Etat en début d'exercice	88 481	30 703	67 262	95 127	281 572	296 904
Etat en fin d'exercice	86 122	30 477	61 034	79 625	257 258	281 572
Valeur d'assurance incendie des immeubles					130 983	129 500
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisation	ns corporelles				0	0

en 1000 CHF	2012	2011
Autres actifs		
Valeurs de remplacement positives	5 157	12 170
Compte de compensation	1 420	0
Impôts indirects	5 539	6 813
Comptes d'ordre	1 011	747
Autres actifs	0	0
Total des autres actifs	13 127	19 730
Autres passifs		
Valeurs de remplacement négatives	6 993	13 279
Impôts indirects	49 627	59 300
Comptes d'ordre	22 763	21 255
Coupons non encaissés et obligations de caisse	6 067	9 171
Autres passifs	9 295	8 774
Total des autres passifs	94 746	111 780

Frais de fondation, d'augmentation du capital et d'organisation portés à l'actif du bilan

Aucun frais de ce genre n'a été porté à l'actif du bilan cette année, ni l'année précédente. En règle générale, ils sont débités directement du compte de résultat.

Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

Les informations concernant l'institution de prévoyance proviennent de la section consacrée aux principes d'évaluation et d'établissement du bilan.

Avantage/engagement économique et charges de prévoyance

Selon les derniers comptes annuels révisés (conformément à la Swiss GAAP RPC 26), le taux de couverture de la caisse de pension Migros s'élevait à 107,2% au 31 décembre 2011. Dès lors que les réserves de fluctuation de valeur de la caisse de pension Migros n'atteignent pas encore le niveau fixé par la réglementation, la casse ne présente pas une situation de surcouverture au sens de la recommandation Swiss GAAP RPC 16. La caisse de pension Migros n'a détenu aucune réserve de contributions de l'employeur ni durant l'exercice sous revue, ni au cours de l'exercice précédent.

en 1000 CHF	Année d'émission	Taux d'intérêt	Echéance	2012	2011
Emprunts en cours et prêts des centrales d'émission de lettr	es de gage	•			
Emprunt obligataire	2004	-	21.9.2012	0	150 000
Emprunt obligataire	2007	2,875%	9.2.2015	250 000	250 000
Total des emprunts obligataires				250 000	400 000
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		-	2012	0	233 100
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage	rêts des centrales d'émission de lettres de gage		2013	478 900	478 900
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		2,56%	2014	479 300	479 300
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		1,94%	2015	387 000	387 000
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		1,63%	2016	360 400	360 400
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		2,33%	2017	367 100	342 400
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage		2,45%	2018-2041	2 572 300	2 405 100
Total des prêts des centrales d'émission de lettres de gage		2,42%		4 645 000	4 686 200
Total des emprunts et prêts des centrales					
d'émission de lettres de gage				4 895 000	5 086 200

en 1000 CHF	2012	2011
Actifs mis en gage ou cédés ainsi qu'actifs sous réserve de propriété		
Hypothèques mises en gage pour banque de lettres de gage	5 896 557	7 232 078
Actifs mis en gage ou cédés	5 896 557	7 232 078
Prêts pour banque de lettres de gage	4 645 000	4 686 200
Engagements effectifs correspondants	4 645 000	4 686 200

en 1000 CHF Correctifs de valeurs et provisions	Risques de défaillance (risques de recouvrement et risques- pays)	Provisions pour impôts latents	Réserves pour risques bancaires généraux	Provisions pour restruc- turation	Autres provisions	Total 2012	Total 2011
Valeur au bilan en début d'exercice	99 501	308 693	1 168 307	0	5 788	1 582 288	1 537 797
Utilisations conformes au but	-10 700	0	0	0	0	-10 700	-5 229
Recouvrements et intérêts compromis	3 596	0	0	0	0	3 596	1 793
Nouvelles constitutions à charge du compte de résultat	19 005	2 221	22 779	0	4 739	48 744	75 480
Dissolutions au profit du compte de résultat	-8 839	0	0	0	-2 976	-11 815	-27 553
Valeur au bilan en fin d'exercice	102 563	310 914	1 191 086	0	7 550	1 612 113	1 582 288

en 1000 CHF	2012	2011
Créances et engagements envers des sociétés liées et crédits aux organes		
Créances envers des sociétés liées	0	0
Engagements envers des sociétés liées	36 543	26 391
Créances provenant de crédits aux organes de la banque	10 119	9 437

Transactions avec des parties liées

Des transactions avec des parties liées (opérations sur les papiers-valeurs, trafic des paiements, octroi de crédit et tenue de compte) se font à des conditions préférentielles. Pour les crédits d'organes, une marge réduite sera appliquée, comme c'est le cas habituellement pour nos collaborateurs.

en 1000 CHF Justification des capitaux propres

Capitaux propres au début de l'année sous revue	
Capital-actions	700 000
Réserves issues du bénéfice	594 228
dont non distribuables	165 000
Réserves pour les risques bancaires généraux	1 168 307
Bénéfice de l'exercice	174 648
Total des capitaux propres au début de l'année sous revue	2 637 182
Paiement des dividendes	-45 000
Attribution aux réserves pour les risques bancaires généraux	22 779
Bénéfice de l'exercice	171 659
Total des capitaux propres à la fin de l'année sous revue	2 786 620
dont:	
Capital-actions	700 000
Réserves issues du bénéfice	723 875
dont non distribuables	167 000
Réserves pour les risques bancaires généraux	1 191 086
Bénéfice de l'exercice	171 659

 $Les informations \ li\'ees \ aux \ fonds \ propres \ r\'eglementaires \ sont \ publi\'ees \ sur \ www.banquemigros.ch.$

en 1000 CHF Capital de société	Valeur nominale totale 2012	Nombre		Valeur nominale totale 2011	Nombre 2011	Capital donnant droit au dividende 2011
Capital-actions* Total du capital de société	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000	700 000

^{*} divisé en 700 000 actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 1000

en 1000 CHF Porteurs de capital importants (avec droit de vote)	Nominal 2012		Nominal 2011	
Migros Participations SA, Rüschlikon	700 000	100	700 000	100

La Fédération des Coopératives Migros détient indirectement, par l'intermédiaire de Migros Participations SA (Rüschlikon), 100% de la Banque Migros.

en 1000 CHF	A vue	Dénonçable	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois jusqu'à 12 mois	Plus de 12 mois jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	Immobilisé	Total
Structure des échéances de l'a	ctif circulant e	t des fonds é	trangers					
Actif circulant								
Liquidités	2 164 081	0	0	0	0	0	0	2 164 081
Créances sur les banques	158 833	0	751 424	510 038	211 065	0	0	1 631 360
Créances sur la clientèle	261 412	179 741	883 870	338 522	1 095 956	42 285	0	2 801 786
Créances hypothécaires	22 067	2 003 994	2 161 904	3 482 355	16 652 633	5 579 492	0	29 902 446
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	129 469	0	0	0	0	0	0	129 469
Immobilisations financières	0	0	83 810	164 455	535 224	4 998	5 145	793 631
Total de l'actif circulant	2 735 862	2 183 735	3 881 009	4 495 370	18 494 878	5 626 776	5 145	37 422 774
Année précédente	2 184 342	2 570 592	3 778 848	3 932 929	18 281 609	4 689 356	2 520	35 440 196
Fonds étrangers								
Engagements envers les banques	4 252	0	17 014	20 000	0	0	0	41 265
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	0	24 735 494	0	0	0	0	0	24 735 494
Autres engagements envers la clientèle	3 430 741	27 142	6 114	7 342	3 750	0	0	3 475 088
Obligations de caisse	0	0	66 939	157 043	465 623	526 610	0	1 216 215
Prêts des centrales d'émission	0	0	175 000	303 900	1 843 800	2 572 300	0	4 895 000
Total des fonds étrangers	3 434 993	24 762 636	265 066	488 285	2 313 173	3 098 910	0	34 363 063
Année précédente	2 906 444	23 056 891	201 261	509 512	2 582 842	3 278 404	0	32 535 355

en 1000 CHF	Suisse 2012	Etranger 2012	Suisse 2011	Etranger 2011
Répartition des actifs par groupe de pays				
Actifs				
Liquidités	2 138 075	26 006	1 468 122	74 568
Créances sur les banques	1 194 879	436 481	1 230 352	479 188
Créances sur la clientèle	2 790 980	10 806	3 345 154	28 223
Créances hypothécaires	29 891 194	11 252	27 583 912	14 084
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	101 960	27 509	111 683	46 874
Immobilisations financières	300 805	492 826	406 215	651 821
Participations	58 935	36	43 720	0
Immobilisations corporelles	257 258	0	281 572	0
Comptes de régularisation	52 301	0	61 356	0
Autres actifs	13 127	0	19 730	0
Total des actifs	36 799 513	1 004 917	34 551 816	1 294 758
Passifs				
Engagements envers les banques	41 265	0	38 841	28
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	23 587 941	1 147 552	21 905 075	1 126 291
Autres engagements envers la clientèle	3 320 726	154 363	2 804 852	164 704
Obligations de caisse	1 216 215	0	1 409 363	0
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	4 895 000	0	5 086 200	0
Comptes de régularisation	138 974	0	148 277	0
Autres passifs	94 746	0	111 780	0
Correctifs de valeur et provisions	421 027	0	413 981	0
Réserves pour les risques bancaires généraux	1 191 086	0	1 168 307	0
Capital-actions	700 000	0	700 000	0
Réserves issues du bénéfice	723 875	0	594 228	0
Bénéfice de l'exercice	171 659	0	174 648	0
Total des passifs	36 502 514	1 301 915	34 555 551	1 291 023

en 1000 CHF Répartition des actifs par pays respectivement groupe de pays	2012	Proportion en % 2012	2011	Proportion en % 2011
Suisse	36 799 513	97,3	34 551 816	96,4
Grande-Bretagne	424 731	1,1	443 719	1,2
Allemagne	111 533	0,3	121 056	0,3
Etats-Unis	103 130	0,3	139 431	0,4
France	73 501	0,2	104 842	0,3
Pays-Bas	71 195	0,2	119 677	0,3
Autres pays	220 827	0,6	366 034	1,0
Total des actifs	37 804 429	100,0	35 846 575	100,0

en 1000	CHF	EUR	USD	Autres
Répartition par monnaie				
Actifs				
Liquidités	2 057 540	97 635	4 553	4 353
Créances sur les banques	766 203	658 059	107 202	99 896
Créances sur la clientèle	2 746 109	13 198	42 418	61
Créances hypothécaires	29 902 446	0	0	0
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	101 014	19 165	5 675	3 615
Immobilisations financières	793 631	0	0	0
Participations	58 935	36	0	0
Immobilisations corporelles	257 258	0	0	0
Comptes de régularisation	52 301	0	0	0
Autres actifs	13 127	0	0	0
Total des actifs (au bilan)	36 748 563	788 093	159 848	107 925
Exigences de livraison des opérations au comptant sur les devises, des opérations à terme sur les changes et des opérations d'option sur devises	105 456	23 152	42 108	40 662
Total des actifs	36 854 019	811 245	201 956	148 588
Engagements envers les banques	21 041	911	1 009	18 305
Passifs				
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	24 068 393	667 100	0	0
Autres engagements envers la clientèle	3 072 183	118 892	175 747	108 266
Obligations de caisse	1 216 215	0	0	0
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	4 895 000	0	0	0
Comptes de régularisation	138 974	0	0	0
Autres passifs	94 746	0	0	0
Correctifs de valeur et provisions	421 027	0	0	0
Réserves pour les risques bancaires généraux	1 191 086	0	0	0
Capital-actions	700 000	0	0	0
Réserves issues du bénéfice	723 875	0	0	0
Bénéfice de l'exercice	171 659	0	0	0
Total des passifs (au bilan)	36 714 199	786 904	176 756	126 571
Obligations de livraison des opérations au comptant sur les devises, des opérations à terme sur les changes et des opérations d'option sur devises	105 922	23 435	42 475	39 546
Total des passifs	36 820 121	810 338	219 231	166 118
Positions nettes par monnaie	33 899	906	-17 275	-17 530

informations sur les opérations hors bilan

	Valeurs de remplacement			Valeurs de remplacement		Hedging
en 1000 CHF	positives	négatives	Montant du sous-jacent	positives	négatives	Montant c
Instruments financiers dérivés ouverts				<u>:</u>		
Instruments de taux						
Swaps	0	137	80 000	2 127	3 547	8 250 00
Devises/métaux précieux						
Contrats à terme	3 017	3 296	211 378	0	0	
Options (OTC)	13	13	988	0	0	
Total avant la prise en compte						
des contrats monétaires de groupe	3 030	3 446	292 367	2 127	3 547	8 250 00
Année précédente	12 170	13 279	550 120	0	0	
					Valeurs de re cumu	
en 1000 CHF						
Total avant la prise en compte					positives	négativ
des contrats monétaires de groupe					5 157	6 9
Année précédente					12 170	13 27
en 1000 CHF					2012	20
Répartition des engagements conditionnels						
Engagements conditionnels						
Garanties de couverture de crédit et similaires					3 635	14 5
Garanties de prestations de garantie et similaires					159 727	138 0
Total des engagements conditionnels					163 362	152 5
Répartition des opérations fiduciaires						
Placements fiduciaires						
Placements fiduciaires auprès de banques tierces pour le c					14 324	16 40
Comptes gérés à titre fiduciaire pour la Communauté Mig	ros				1 528 937	1 464 8
Total des placements fiduciaires					1 543 261	1 481 2

Instruments Valeurs de remplacement Instruments

informations sur le compte de résultat et autres informations essentielles

en 1000 CHF	2012	2011	Variation	en %
Répartition du résultat des opérations de négoce		:	<u> </u>	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
Résultat des opérations de négoce				
Opérations sur devises et espèces	32 240	33 293	-1 054	-3
Métaux précieux	117	170	-53	-31
Négoce de titres	1 875	4 375	-2 499	-57
Total des opérations de négoce	34 232	37 838	-3 606	-10
Répartition des charges du personnel				
Charges du personnel				
Salaires	140 701	139 321	+1 380	+1
Contributions aux institutions de prévoyance professionnelle	15 908	14 513	+1 395	+10
Autres prestations sociales	10 490	10 199	+291	+3
Autres charges du personnel	7 869	8 561	-692	-8
Total des charges du personnel	174 968	172 594	+2 374	+1
Répartition des autres charges d'exploitation				
Charges development				
Charges d'exploitation Coût des locaux	18 565	10.010	+546	. 2
		18 019		+3
Informatique, mobilier et installations Autres charges d'exploitation	42 008	39 127 43 280	+2 880 +2 450	+7
Total des charges d'exploitation	45 730 106 302	100 426	+2 450	+6
Total des charges d'exploitation	100 302	100 420	TJ 870	+0
Répartition des charges d'impôts				
Charges d'impôts				
Constitution de provisions pour impôts latents	2 221	8 651	-6 430	-74
Charges impôts courants	48 592	49 938	-1 346	-3
Total des charges d'impôts	50 813	58 589	-7 776	-13

en 1000 CHF	2012	2011	Variation	en %
Commentaire des produits et charges extraordinaires				
Produits extraordinaires				
Autres produits extraordinaires	151	10 387	-10 236	-99
dont: dissolution de correctifs de valeurs pour risques de défaillance économiquement plus nécessaires	0	9 884	-9 884	-100
Total des produits extraordinaires	151	10 387	-10 236	-99
Charges extraordinaires				
Réserve pour risques bancaires généraux	19 775	46 349	-26 574	-57
Autres charges extraordinaires	1 427	0	+1 427	-
Total des charges extraordinaires	21 202	46 349	-25 147	-54

	Total livre o	du négoce
en 1000 CHF	31.12.2012	31.12.2011
Value at Risk		
La Value at Risk (VaR)* calculée à la fin 2012 concernait la base reconnue et diversifiée de CHF 1,0 millions.		
Type de risque		
Risque d'intérêt	49	85
Risque sur monnaies étrangères	115	947
Risque de cours sur les actions	852	903
Non différencié	1 017	1 935
Effet de diversification	22	213
Diversifié	995	1 723

^{*} La VaR est calculée avec une probabilité d'émergence de problème/niveau de confiance de 99% et sur une durée d'un jour. La VaR comprend le livre du négoce sans les métaux précieux.

rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de la Banque Migros SA Zurich

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels («true and fair view»)

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Banque Migros SA, composés du compte de résultat, du bilan, du tableau de financement et de l'annexe (pages 7 à 30) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration, conformément aux règles d'établissement des comptes applicables aux banques, ainsi qu'aux dispositions légales et aux statuts. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser l'audit de manière telle à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. L'audit comprend,

en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2012 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les règles d'établissement des comptes applicables aux banques, et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

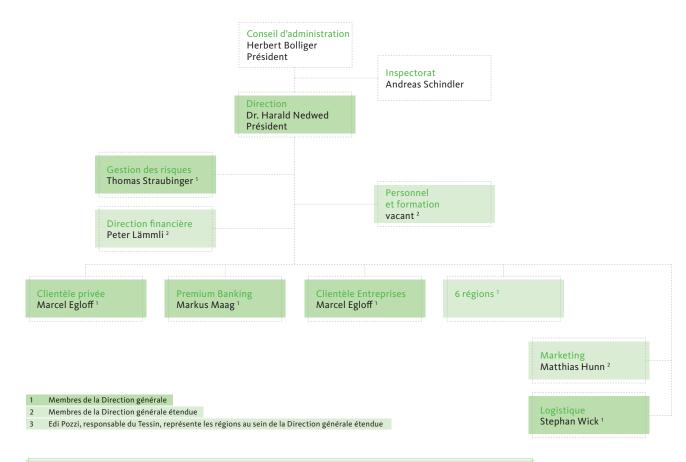
Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

PricewaterhouseCoopers SA

Andrin Bernet Expert-réviseur Réviseur responsable Beatrice Bartelt Expert-réviseur

Zurich, le 20 février 2013

organigramme au 1.1.2013



Conseil d'administration

Herbert Bolliger	Président du Conseil d'administration Président de la délégation de l'administration de la Fédération des Coopératives Migros
Jörg Zulauf	Vice-président du Conseil d'administration Vice-président de la délégation de l'administration de la Fédération des Coopératives Migros
Irene Billo	Membre du Conseil d'administration Représentante du personnel
Dr. iur. Dick F. Marty*	Membre du Conseil d'administration Conseiller juridique et économique, ancien conseiller aux Etats
Prof. Dr. Peter Meier*	Membre du Conseil d'administration Professeur à la Haute école zurichoise en sciences appliquées
Dr. iur. Isabel Stirnimann Schaller*	Membre du Conseil d'administration Avocate
Prof. Dr. Rudolf Volkart*	Membre du Conseil d'administration Senior Partner IFBC AG Professeur ordinaire émérite en «Corporate Finance» auprès de l'Université de Zurich

^{*} Membres indépendants du Conseil d'administration selon les critères de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA.

succursales

Régions

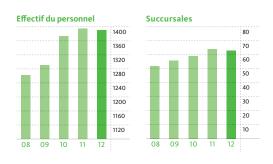
Responsables	Espace Mittelland	Nord de la Suisse	Suisse orientale	Romandie	Tessin	Zurich
Région	Damian Muff	Guy Colin	Patrick Weibel	Dominique Maillard	Edi Pozzi	Stephan Kümin
Clientèle privée	Renato Manco	Joachim Strittmatter	Hanspeter Lienhard	Christian Miserez	Giovanni Natale a.i.	Ursi Flückiger
Premium Banking	Urs Schneider	Guido Holzherr	Franz Osterwalder	Jean-Claude Oswald	Werner Bächinger	Andreas Murr
Clientèle Entreprises	Rolf Spring	Jürg Vögtlin	Alfred Schaub	François Menzel	Pier Luigi Negri	Urs Baumann
Services	Jürg von Gunten	Martin Kradolfer	Hans Steingruber	Laurent Savoy	Giorgio Metelerkamp	Dominic Böhm



Succursales

Ouverture prévue de trois nouvelles succursales

En 2013, la Banque Migros ouvrira trois nouvelles agences, à Lausanne, Yverdon et Buchs (SG). Notre réseau comptera ainsi 66 succursales. A fin 2012, les effectifs en équivalent temps plein s'élevaient à 1375 collaborateurs, dont 89 apprentis.



63 succursales

Espace Mittelland Berne: Aarbergergasse, Berne-Brünnen; Berthoud, Bienne, Brigue, Langenthal, Lucerne, Schönbühl, Schwyz, Soleure, Sursee, Thoune Nord de la Suisse Aarau, Bâle: Aeschenplatz, Gundelitor; Frick, Lenzbourg, Liestal, Olten, Reinach, Riehen, Zofingue Suisse orientale Amriswil, Coire, Frauenfeld, Kreuzlingen, Pfäffikon (SZ), Rapperswil, Saint-Gall, Schaffhouse, Wil, Winterthour Romandie Bulle, Fribourg, Genève: Carouge-La Praille, Chêne-Bourg, Mont-Blanc, Rue Pierre-Fatio; La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Martigny, Neuchâtel, Nyon, Sion, Tessin Bellinzone, Chiasso, Locarno, Zurich Baden, Brugg, Bülach, Glattzentrum, Thalwil, Uster,

Wädenswil, Wohlen, Zoug, Zurich: Altstetten, Limmatplatz,

Oerlikon, Seidengasse, Stockerstrasse

Impressum

Banque Migros SA, Case postale, 8010 Zurich-Mülligen, www.banquemigros.ch Service Line 0848 845 400, du lundi au vendredi 8-19 heures, samedi 8-12 heures Concept et réalisation: Jung von Matt/Limmat AG Typographie: Theiler Werbefabrik GmbH